

VILLE DE CLAMART

# FAMILLE & SCOLARITÉ

De l'entrée en crèche à l'adolescence, retrouvez dans cette rubrique toutes les informations relatives à la vie de famille et la scolarité.



## PETITE ENFANCE

Les structures multi-accueils communales sont réparties sur le territoire de la commune et permettent d'accueillir les enfants de 10 semaines à 3 ans, à temps-plein ou à temps partiel. L'accueil d'enf...



## ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

Consultez toutes les informations pratiques relatives aux inscriptions liées à l'enfance et aux activités périscolaires.



## **COLLÈGES ET LYCÉES**

Clamart dispose de 4 collèges dont 1 privé et 1 lycée. Les collèges sont gérés par le Département et le lycée par la Région Ile-de-France.



## **AIDES AUX FAMILLES ET AUX JEUNES**

Quels que soient vos besoins, vous retrouverez dans cette page de nombreux dispositifs pour vous aider dans votre vie familiale au quotidien.



## PORTAIL FAMILLE

Effectuez vos démarches en ligne facilement et rapidement : réservations et règlement de la cantine, étude, accueil de loisirs, séjours ou encore calcul de votre coefficient familial. Depuis la rentr...



### MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG  
92140 CLAMART

#### HORAIRES:

Mairie de Clamart  
Espace d'accueil Clamart&Vous  
Adresse : place Maurice Gunsbourg  
92140 CLAMART  
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00  
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h

SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h

MER. : 8h30-12h30/13h30-17h

VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

POINT INFO DU PANORAMA

MER. : 17h30 - 19h

VEND. : 17h30 - 19h

SAM. : 9h -12h30